

1
(N^o 221.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 23 FÉVRIER 1842.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur Lambert Straatman.

MESSIEURS,

Par pétition du 9 mai 1840, le sieur Lambert Straatman, commissionnaire-expéditeur, demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Berg-op-Zoom, le 17 octobre 1802; il est établi en Belgique depuis 15 ans; marié et père de cinq enfants nés en Belgique; il habite Bruxelles, depuis 1830.

D'après les avis des autorités consultées, il jouit de l'estime et de la confiance publiques.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.